

# L'IDEX<sup>1</sup> détruit le CORTEX<sup>2</sup>

Le gouvernement entend faire émerger « cinq à dix pôles pluridisciplinaires d'excellence d'enseignement supérieur et de recherche de rang mondial ». Dans le cadre de ces initiatives qualifiées « d'excellence » (IDEX), le projet « Imagine » de Lyon et Saint-Étienne sera soumis au vote du prochain CA du PRES Université de Lyon le lundi 16 mai.

Les initiatives d'excellence proposent

- de **concentrer les moyens** (y compris récurrents) en formation et en recherche sur seulement quelques sites universitaires et sur un périmètre scientifique très ciblé,
- de mettre en place une logique de **compétition** pour les enseignants, chercheurs et étudiants et une logique de financement de projets à court terme.

Si nous gagnons le « gros lot », que gagnerons nous vraiment ?

- Sur des milliards annoncés au grand public, **seuls les intérêts seront disponibles** sur projets. De plus, ces intérêts ont été gagés sur le budget de l'enseignement supérieur et la recherche (donc au détriment des dotations récurrentes et des postes statutaires).
- L'IDEX sera une entité fédérative permettant de regrouper des services communs (administratifs, techniques et logistiques). Il conduira ainsi à des économies d'échelles synonymes de **nouvelles destructions d'emplois**, destructions de services de proximités, **externalisations** et dégradations des conditions de travail...
- L'IDEX aura une gestion **autocratique**. Le fonctionnement de nos établissements se trouvera modifié avec toujours moins de représentants des étudiants et des personnels dans les instances de décisions.
- La gestion des moyens attribués aux Labex, Equipex... sera **confisquée** aux porteurs de projet et confiée à l'IDEX.
- Nous participerons à la destruction d'universités et de champs disciplinaires qui ne seront pas dans un IDEX.

**Rendez-vous à l'AG du mardi 10 mai 12h15,  
amphi Grignard,  
pour faire entendre notre refus de l'IDEX !**

**Nous demandons à la présidence et au CA du PRES de se retirer de l'appel d'offres IDEX et de ne plus engager l'avenir des établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche sans information et consultation préalables de l'ensemble des personnels et étudiants.**

<sup>1</sup> Initiative D'EXcellence

<sup>2</sup> COoRdination des Territoires EXclus

# Au fait c'est quoi l'IDEX ?

C'est un milliard par pôle ! En réalité du capital placé, au final des intérêts fixés annuellement par le gouvernement soit environ 45 millions chaque année pour l'ensemble du site Lyon Saint-Etienne relativement au budget annuel de l'ensemble des établissements du site (plus de un milliard d'euros) ; sachant que cette somme de 45 millions sera sans doute prise en grande partie sur le budget actuel de l'enseignement supérieur et de la recherche.

A Lyon, tous les projets soumis dans le cadre des investissements d'avenir sont pilotés par le PRES Université de Lyon. Le PRES est un établissement de coopération entre les établissements d'enseignement supérieur et de recherche sur Lyon et Saint-Etienne. Il prend ses décisions à l'aide d'un bureau composé des directeurs ou présidents des établissements les plus importants et d'un CA contenant 30 membres dont seulement 3 élus pour les personnels enseignants-chercheurs, pas d'élu pour les étudiants non doctorants, pas d'élu pour les personnels BIATOSS des établissements, le tout pour représenter plus de 120 000 étudiants, plus de 20 000 personnels, 5 000 doctorants, 230 laboratoires publics... Le projet soumis début janvier 2011 a été élaboré avec l'aide d'un cabinet de consultants rémunéré 350 000 euros !

Dix-sept projets ont été soumis début janvier 2011. Sept projets ont été présélectionnés dont celui de Lyon Saint-Etienne. Les retours avec remarques des évaluateurs ont eu lieu début avril. Le projet lyonnais serait classé à la 7ème place. La version finale du projet doit être soumise par le PRES le 19 mai avec très peu de chances d'être finalement retenu lors de cette première vague, même en suivant les recommandations des évaluateurs, car une deuxième vague de sélection aura lieu en octobre et novembre 2011. Les projets qui n'auront pas été sélectionnés lors de la première vague pourront être déposés lors de la seconde vague.

La restructuration du paysage universitaire est constitutive du projet initial de Lyon Saint-Etienne. Cette restructuration n'est pas une vague hypothèse comme certains voudraient nous le faire croire : « Le projet<sup>3</sup> (...) a pour objectif de fournir à termes un nouveau cadre de fonctionnement aux établissements. (p. 15) » « Nous entendons franchir une étape décisive en matière de structuration du site Lyon Saint-Etienne (p. 51) » par la mise en place du « Système Universitaire Fédéral ». « Il faut bien comprendre que les projets d'investissements d'avenir et en particulier l'IDEX n'ont pas pour but de renforcer le PRES mais de le faire disparaître au profit d'une nouvelle entité plus efficace et plus globale. (p. 53) ». Objectif affiché : développer « une garantie de qualité (culture qualité), d'efficience (économie d'échelle) et d'ouverture sur le territoire (p. 15) ».

Le projet IDEX Lyon Saint-Etienne a été **présélectionné** avec les remarques suivantes :

« Les nouveaux programmes d'enseignement sont une priorité »

**Les LABEX contiennent généralement une partie qui concerne des enseignements d'« excellence ». Quels sont leurs contenus ? Aurons-nous la maîtrise de ces nouvelles formations ?**

« Une politique RH cohérente contenant des « packages » attractifs, des salaires flexibles, des cumuls de fonctions »

**Faire venir les « meilleurs » en leur donnant plus qu'aux autres !**

« Plus d'ambition et de volonté pour mettre en place une gouvernance forte augmenteraient les chances de réussite »

**C'est la fin de la gouvernance collégiale des universités !**

« Il est nécessaire de mieux cibler les points essentiels de la proposition, car sinon les ressources seront trop diluées. » « Un site présentant un spectre aussi large nécessite un recentrage afin d'atteindre les objectifs d'IDEX en termes d'excellence et de transformation institutionnelle »

**Tous les moyens humains et financiers, y compris les moyens récurrents, qu'ils proviennent de l'IDEX ou non, se concentreront sur le périmètre dit d'excellence et constitué par les équipes A+ intégrées aux LABEX.**

<sup>3</sup> (Projet IDEX Lyon Saint-Etienne soumis début janvier par le PRES Université de Lyon : <https://extranet.universite-lyon.fr/prj/GrandEmprunt/Idex/IDEXLSE-fiche-b.pdf>)